

## Actifs Réels & Alternatifs

Construire  
un avenir durable

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

**P.04**

**Inciter, accompagner, aligner :  
trois mots d'ordre pour faire converger  
performance financière et durabilité.**

L'éditorial de Dominique Carrel-Billiard

**P.06**

**Présentation des cinq expertises  
et de nos objectifs**

## AMBITIONS 2025

**P.32**

**Pour une stratégie  
de croissance durable**

Le mot de Sandrine Lafon-Ceyral

**P.34**

**Les grandes spécificités  
de nos expertises**

**P.36**

**Indicateurs par expertise**



## PARTIE 01

# Mettre en oeuvre une stratégie ambitieuse

### Charte d'Amundi Immobilier

**P. 10**

Engager les gérants de biens  
dans une trajectoire ESG

### Front Runners ESG

**P. 11**

Une équipe consolidée

### Reporting ESG

**P. 12**

Un levier stratégique  
pour la valorisation de l'entreprise

### Transposition de la CSRD en France

**P. 13**

Un webinar pour accompagner  
les entreprises

### Article 8 SFDR

**P. 14**

Une maturité ESG reconnue

### Due diligence ESG

**P. 15**

Un levier de développement  
pour les entreprises

## PARTIE 02

Financer  
les transitions**Silversun**Assurer la décarbonation  
de la production électrique

P. 18

**Tour Majunga**Championne 2023 d'une  
trajectoire basse consommation

P. 19

**Transition agricole  
et agroalimentaire**

Un défi pour l'Europe

P. 20

**La résidence étudiante Lilo**

Un nouveau souffle à la Défense

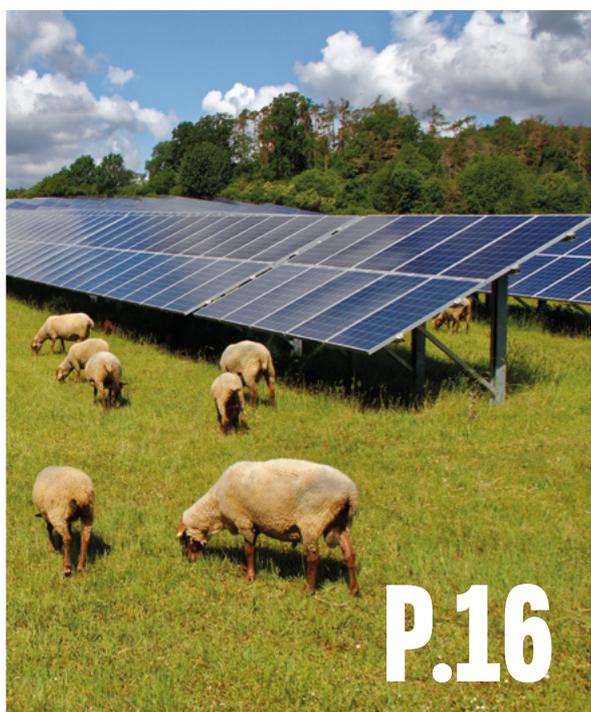
P. 21

**Tourisme de plein air**S'adapter aux nouveaux  
impératifs environnementaux

P. 22

**Amundi Commercial  
Real Estate Loans II**Financer la transition ESG  
du secteur immobilier

P. 23



P.16



P.24

## PARTIE 03

Contribuer à une  
société plus inclusive**Prix de la finance solidaire**Trois entreprises à impact  
récompensées

P. 26

**Deuxièmes rencontres ESG**Faire dialoguer entreprises  
et investisseurs

P. 27

**CERENE**Favoriser l'inclusion des élèves  
au profil atypique

P. 28

**L'Ellipse**Reconversion de 9 000 m<sup>2</sup>  
de bureaux en résidence  
services seniors

P. 29

**Labellisation ISR (OPPCI Vivaldi)**Pour un immobilier plus durable  
et plus responsable

P. 30

**Chéreau**Indexer la rémunération des  
dirigeants selon des critères ESG

P. 31



**DOMINIQUE  
CARREL-BILLIARD**

Directeur du métier Actifs Réels  
& Alternatifs chez Amundi

ÉDITORIAL

# Inciter, accompagner, aligner : trois mots d'ordre pour faire converger performance financière et durabilité



**\*PROGRÈS /**

→ **Développement  
ou évolution positive,**  
accomplissement  
d'étapes successives  
qui apportent  
un bénéfice  
ou un avantage.  
Exemples : progrès  
technologique, progrès  
social. Pour Amundi  
Actifs Réels & Alternatifs,  
le progrès se mesure  
à travers des indicateurs  
ESG concrets.



« En 2024, nous continuerons à intensifier nos efforts, avec pour ambition d'élever l'analyse ESG au même niveau que l'analyse financière. »

**Dans un monde en transition, où l'avenir se construit au quotidien, la finance offre la possibilité de façonner positivement le monde qui nous entoure. En tant que gestionnaire d'actifs, Amundi unit investisseurs et sociétés, alignant leurs intérêts pour avancer collectivement dans la bonne direction. Les Actifs Réels & Alternatifs jouent un rôle majeur dans cet engagement pour une société plus durable et plus inclusive : proches des décisions, au cœur de l'action en entreprise, nous sommes, comme nous aimons l'appeler, le « circuit court » de l'ESG. Nous portons une ambition, celle du progrès\* collectif, afin d'améliorer notre impact et celui des entreprises dans lesquelles nous investissons, tant sur l'environnement que sur la société.**

Inciter, accompagner, aligner : trois principes qui guident notre démarche, trois mots d'ordre pour créer un mouvement collectif et faire converger performance financière et durabilité. Inciter d'abord, car il nous semble crucial de former et sensibiliser notre écosystème aux nouvelles réglementations, comme en témoignent nos récents webinars dédiés à l'application de la CSRD. Par la force de l'exemple, nous encourageons nos participations et émetteurs à poursuivre les initiatives existantes. Nous les accompagnons aussi dans la mise en place de due diligences dans le cadre des Sustainability Linked Loans, conçus comme une incitation économique pour progresser dans la bonne direction.

Accompagner, car nous croyons profondément en la nécessité d'aider concrètement les sociétés à s'adapter au changement climatique, dans un mouvement qui n'exclut personne. Après une évaluation rigoureuse de nos participations, nous coconstruisons une feuille de route que nous soutenons dans sa mise en œuvre, avec une implication reconnue qui fait la différence aux yeux de nos émetteurs. En 2023, nous avons d'ailleurs renforcé et consolidé la compétence ESG en interne, en élargissant notre équipe ESG et la communauté des Front Runners. Cette communauté, forte de 32 membres désormais, assure la cohérence et la mise en œuvre des projets d'investissement responsable, au sein de toutes nos expertises. Cette professionnalisation de l'ESG se reflète également chez nos participations avec une mobilisation croissante des gérants et la nomination de responsables ESG dédiés.

Aligner enfin, car nous veillons à la convergence des intérêts des investisseurs et des entreprises, ainsi que de l'ensemble de nos parties prenantes, pour poursuivre le mouvement d'amélioration continue que nous avons initié. Nous participons ainsi à l'accélération des transitions nécessaires dans des secteurs à forte empreinte carbone comme ceux de l'énergie, de l'immobilier, ou encore de l'agroalimentaire avec la création du fonds Amundi Ambition Agri-Agro Direct Lending Europe (AAAA). Le rapport qui suit est riche en exemples et initiatives concrètes soutenant ces trois piliers de l'ESG.

En 2024, nous continuerons à intensifier nos efforts, avec pour ambition d'élever l'analyse ESG au même niveau que l'analyse financière. Bien que nous ayons réalisé des progrès significatifs vers nos objectifs 2025, comme l'atteinte de 1 milliard d'euros d'encours sous gestion à impact en 2023 dans l'ensemble de nos expertises, il nous reste collectivement beaucoup à accomplir. Nous visons notamment à atteindre le minimum d'un fonds engagé net zéro par expertise d'ici à 2025, ainsi qu'à établir des bilans carbone pour 100 % de nos investissements. Nous renforcerons encore notre accompagnement auprès de nos participations, mais également notre travail sur les données. Les indicateurs ESG représentent un outil essentiel pour mesurer notre impact de manière transparente : emplois créés, empreinte carbone, ratio d'équité... Il reste encore beaucoup de travail pour définir, collecter et traiter les données pertinentes, voire pour les standardiser à l'image de ce qui existe pour l'information financière. L'ESG est une matière nouvelle, vivante, qu'il faut sans cesse travailler pour réaliser des progrès partagés. Poursuivant notre objectif de sensibilisation et de pédagogie, ce rapport s'efforce de redonner du sens aux concepts de l'ESG en clarifiant leur compréhension à travers l'intégration d'un lexique explicatif tout au long du document. Dans la continuité d'un processus de formalisation amorcé en 2021, la publication de ce troisième rapport d'investisseur responsable témoigne de la consolidation de nos efforts pour générer un impact positif et durable sur notre environnement et au sein des sociétés où nous sommes actifs. 

# Nos objectifs 2025 pour une transition juste

## FONDS ENGAGÉS VERS LA TRANSITION NET ZÉRO

# 1

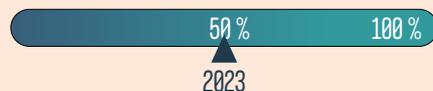
**Proposer au moins un fonds** avec un objectif de gestion vers la transition net zéro pour chaque expertise.

PRIVATE EQUITY

Transition juste

INFRASTRUCTURE VERTE

ALBA II



## DOUBLER LES ENCOURS DES FONDS À IMPACT

# 1 Md€

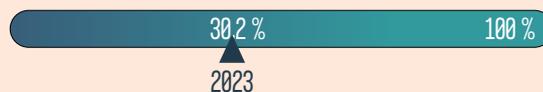
**d'encours sous gestion atteints en 2023** dans l'ensemble des expertises.



## BILAN CARBONE

# 100 %

**Établir un bilan carbone** pour 100 % de nos investissements.



## POUR CHAQUE COLLABORATEUR D'AMUNDI ACTIFS RÉELS & ALTERNATIFS



**Réduire les émissions directes de 30 %** par collaborateur (2018 étant l'année de référence).



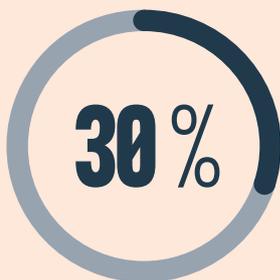
# ESG

**Étendre l'intégration des critères ESG** dans la politique de rémunération des gérants et des commerciaux.



## MIXITÉ DES ÉQUIPES D'AMUNDI ACTIFS RÉELS & ALTERNATIFS

### OBJECTIF



**minimum de femmes** au comité de direction et dans les équipes d'investissement.



### RÉSULTATS AU 31/12/2023



de femmes dans les équipes d'investissement



de femmes au comité de direction

# Nos expertises

### IMMOBILIER

Spécialiste de l'immobilier Core/Core+ dans les grandes métropoles européennes. Couverture de tous les segments.

### MULTIGESTION MARCHÉS PRIVÉS

Spécialiste de la sélection des gérants de fonds sur marchés privés et les actifs réels dans le monde entier.

### PRIVATE EQUITY

### MIDCAP

### IMPACT

Spécialiste du capital développement et de la transmission sur le marché européen des PME et ETI.

### INFRASTRUCTURE VERTE

Expert en Equity Infrastructure Core/Core+. Investissements principalement dans les énergies renouvelables, les infrastructures de transition et la décarbonation.

### DETTE PRIVÉE

Spécialiste de la dette corporative (dette senior, direct lending), de la dette hypothécaire et des leveraged loans dans la zone euro.



## \*STRATÉGIE /

→ **Art d'élaborer un plan d'actions coordonnées** en vue d'atteindre un but précis. Dès aujourd'hui, les stratégies d'investissement

et de financement doivent être au service du financement des transitions et de la promotion d'une société plus durable et plus inclusive.

## PARTIE 01

# Mettre en œuvre une stratégie\* ambitieuse

→ **L'ESG est pour tous les collaborateurs d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs une préoccupation commune et fédératrice.** Elle fait partie de l'ADN d'une société de gestion pionnière dans la prise en compte des externalités sociales, environnementales et de gouvernance. Aux côtés d'une trentaine de collaborateurs, les **Front Runners**, particulièrement engagés sur les enjeux de pédagogie et le déploiement de l'ESG au sein des six expertises, les équipes ESG, accompagnées des équipes de communication, assurent un relai indispensable tant en interne qu'auprès de l'ensemble des parties prenantes d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs. Pour mettre en œuvre une stratégie ambitieuse, porteuse de sens et marquée par une culture du résultat, nous nous devons de formaliser nos engagements à l'aide des nombreux outils désormais disponibles (classification SFDR, reportings ESG, due diligences, politiques d'engagement...). Le monde de demain se construit dès aujourd'hui, en maintenant le cap grâce à une boussole ESG clairement définie.

### CHARTRE D'AMUNDI IMMOBILIER

Les gérants de biens engagés dans une trajectoire ESG

→PAGE 10

### FRONT RUNNERS ESG

Consolidation de l'équipe

→PAGE 11

### REPORTING ESG

Un levier stratégique pour les entreprises

→PAGE 12

### LA CSRD EN FRANCE

Un webinar pour accompagner les entreprises

→PAGE 13

### ARTICLE 8 SFDR

Une maturité ESG reconnue

→PAGE 14

### DUE DILIGENCE ESG

Suivre l'évolution de sa performance sociale et environnementale

→PAGE 15



## IMMOBILIER



## \* CHARTE ESG /

→ Outil conçu par les équipes d'Amundi Immobilier pour aligner l'ensemble des parties prenantes autour de principes ESG fondamentaux et d'objectifs concrets.



### CHARTE\* D'AMUNDI IMMOBILIER

# Engager les gérants de biens dans une trajectoire ESG

# 11

## PRINCIPES

auxquels les partenaires d'Amundi Immobilier doivent adhérer

# 100 %

## DES GÉRANTS

de biens d'Amundi Immobilier respectent les droits humains fondamentaux dans le travail

**Convaincu qu'il est de son devoir de sensibiliser et d'inciter ses parties prenantes à s'engager et à agir en faveur de la société et de l'environnement, Amundi Immobilier a élaboré une charte composée de onze principes auxquels ses partenaires (gérants immobiliers, directeurs d'établissement, promoteurs, fournisseurs) doivent adhérer. Amundi Immobilier s'attache particulièrement à cultiver un dialogue étroit avec les gérants de biens, et à noter le plus fidèlement possible leurs bonnes pratiques. À ce jour, plus de 117 d'entre eux appliquent ces propositions, mesurables grâce à des indicateurs dédiés, qui concernent tous les piliers de l'ESG.**

### La formalisation des exigences, une étape clé pour mieux s'évaluer

En 2023, 100 % des gérants de biens d'Amundi Immobilier respectent les droits humains fondamentaux dans le travail. Concernant la discrimination femme-homme, l'égalité entre les salariés lors des recrutements et de la gestion des carrières s'est significativement renforcée. Amundi Immobilier encourage notamment la formalisation des exigences afin de mieux évaluer leur impact, par exemple grâce à l'utilisation d'un index d'égalité femme-homme ou une mention des objectifs d'inclusion dans les offres d'emploi et codes de conduite. Des formations de lutte contre la corruption et la fraude sont par ailleurs obligatoires, annuellement.

## Un écosystème impliqué à toutes les phases du cycle de vie des immeubles

Amundi Immobilier invite ses partenaires à renforcer leurs relations de confiance avec l'ensemble de l'écosystème tout au long des processus d'exploitation des biens. Lors d'une phase de construction, la charte invite par exemple à respecter la réglementation locale en coopérant avec les entreprises et artisans de proximité. De manière générale, les techniques, dispositifs et équipements sont sélectionnés en fonction de leur impact sur l'environnement et les personnes.

Les appels d'offres pour travaux accordent également une attention particulière aux matériaux écologiques (biosourcés, recyclés, locaux ou renouvelables) et à l'efficacité énergétique (éclairage LED, faible consommation d'eau...). Sur les chantiers, une « Charte de chantier vert » est régulièrement proposée pour systématiser les bonnes pratiques comme le tri et le réemploi des déchets ou la limitation des nuisances sonores.

Enfin, l'écosystème d'Amundi Immobilier est invité à promouvoir les meilleures pratiques, notamment auprès des propriétaires et locataires de ses immeubles. Des comités verts rassemblant l'ensemble des parties prenantes sont organisés pour discuter de l'amélioration des performances ESG (consommation d'eau, d'énergie, émissions de gaz à effet de serre...), avec pour perspective d'atteindre voire surperformer les attentes des grilles de notation. 



### FRONT RUNNERS ESG

## Une équipe consolidée

En 2023, l'équipe des Front Runners\* ESG d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs a continué de se renforcer avec l'arrivée de quatre nouveaux collaborateurs. Désormais forte de 32 membres, cette communauté est un atout précieux pour garantir la transversalité et la mise en lumière de tous les sujets liés à l'investissement responsable. Véritable espace d'échange et de partage, elle constitue un vecteur privilégié pour la transmission des informations, la diffusion des savoirs et l'approfondissement des sujets ESG. 



### \*FRONT RUNNERS /

→ Ce sont les collaborateurs d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs identifiés au sein de chaque expertise pour bâtir un socle commun de connaissances et offrir une vision globale des enjeux ESG à l'ensemble des équipes.

PRIVATE EQUITY

MIDCAP

REPORTING ESG\*

# Un levier stratégique pour la valorisation de l'entreprise

« L'alignement de la performance ESG avec les objectifs économiques et financiers de nos participations est un gage de succès. À titre d'exemple, une politique de ressources humaines stable et inclusive, alliée au développement de produits durables, participe à la satisfaction client et donc à une bonne santé économique. »

LORNA LUCET

Directrice de l'ESG  
chez Amundi Private Equity Funds Midcap

## \* REPORTING ESG /

→ **Tableau de bord** recensant les engagements d'une entreprise relatifs aux trois piliers de l'ESG, afin de mesurer sa valeur financière et extra-financière.

## \* FEUILLE DE ROUTE ESG /

→ **Trajectoire établie conjointement par l'entreprise et l'équipe d'investissement** afin de consolider ses assises ESG et atteindre de nouveaux objectifs.

**Performance sociétale, environnementale, économique et financière ne sont pas incompatibles, bien au contraire, elles doivent être complémentaires. Fort de cette conviction, Amundi Private Equity Midcap a pour objectif d'intégrer les enjeux ESG dans la stratégie des participations accompagnées. Tout commence avec la collecte d'informations ESG, étape indispensable afin de visualiser la performance ESG des participations, identifier les forces et axes d'amélioration et construire une feuille de route\* qui permettra à la participation de faire sa transition.**

Amundi Private Equity Midcap a développé en interne un outil de notation des participations et une méthodologie de restitution se fondant sur les informations ESG collectées annuellement et composant le reporting ESG\*. Cette analyse en profondeur de plus de 150 indicateurs permet d'identifier les points forts et axes d'amélioration des participations et de leur faire prendre conscience de la maturité de leur démarche. C'est aussi l'occasion de valoriser les bonnes pratiques identifiées au sein du portefeuille afin de les généraliser, de clarifier les attentes des parties prenantes (prêteurs, investisseurs, fournisseurs, clients) et de développer les réponses appropriées qui se transformeront en avantages compétitifs.

De ce constat exhaustif émergent des perspectives d'action : accompagner les participations à se préparer aux exigences de la Corporate Sustainability Reporting Directive qui les obligera à communiquer sur les informations de durabilité de façon publique — une première pour elles —, revoir leur organisation du travail pour répondre aux nouvelles exigences des salariés, ou encore anticiper les risques climatiques ou environnementaux.

À l'issue de la restitution sur le reporting ESG, une feuille de route ESG est définie en lien avec le niveau de maturité de la participation, le contexte réglementaire actuel, et les ambitions ESG de la participation. De la gouvernance à la biodiversité en passant par les risques fournisseurs, Amundi Private Equity Midcap accompagne chaque participation dans son parcours afin de lier performance financière et durabilité. La participation est ainsi mieux armée et plus résiliente face aux évolutions à venir. 🟡

PRIVATE EQUITY

MIDCAP

TRANSPOSITION  
DE LA CSRD EN FRANCE

# Un webinar pour accompagner les entreprises



**Le 6 décembre 2023, la France a été le premier État membre de l'Union Européenne à transposer la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) par le biais de l'ordonnance n° 2023-1142. Avec pour objectif principal d'harmoniser le reporting de durabilité\* des entreprises et d'améliorer la disponibilité et la qualité des données ESG publiées, la CSRD implique une structuration des informations ESG, un outillage et des audits par un tiers indépendant. Le calendrier européen se déploie jusqu'en 2029. Il concerne notamment les entreprises répondant à au moins deux des trois critères suivants : 250 employés, 25 millions d'euros en total du bilan, 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.**

Soucieux d'accompagner ses participations dans la compréhension et l'application de cette directive, Amundi Private Equity Midcap a proposé un webinar de formation pour introduire les grands jalons de la CSRD, ses aspects techniques et ses conséquences opérationnelles pour les participations. 70 % des participations d'Amundi Private Equity Midcap ont assisté à cette séquence pédagogique et pris part à la séance de questions-réponses qui a suivi.

Parmi les points évoqués, ont notamment été clarifiés le calendrier pour les entreprises en clôture décalée, la mise en place de tags informatiques permettant la création d'une base harmonisée et de comparaison d'indicateurs entre les entreprises, les rôles et responsabilités élargis du comité d'audit sur les informations RSE, ou encore la vérification par un tiers indépendant. Le webinar a également été l'occasion de revenir sur la structuration des informations ESG qu'il faudra respecter et qui se divise en quatre domaines d'action permettant une meilleure lisibilité et comparabilité : gouvernance, stratégie, risques et opportunités en matière de durabilité, indicateurs de performance et objectifs à atteindre.

Ce fut aussi l'occasion de rappeler que, si cette directive est avant tout un exercice de transparence, elle est un outil très utile pour évaluer la résilience d'un modèle d'affaires avec des contraintes environnementales et sociales qui vont changer les règles du jeu du commerce international.

Au-delà de la pure application de ces réglementations, les équipes d'Amundi Private Equity Midcap sensibilisent au quotidien leurs participations aux risques et opportunités générées et non générées par les exigences légales de conformité. Sont en jeu leur positionnement sur le marché, leur excellence opérationnelle, leur relation de confiance avec les parties prenantes et leur réputation. En 2024, le maître-mot pour les participations est « anticipation » ! Elles doivent dès cette année se consacrer à la mise en place des trois premiers jalons pour une réponse réussie à la CSRD : une compréhension claire de la directive, la réalisation d'une matrice de matérialité afin de hiérarchiser les enjeux ESG, et l'identification des bons indicateurs de performance. 🟡



## \* DURABILITÉ /

→ Appelée également **sustainability** dans son acception anglaise,

la durabilité ou soutenabilité est l'utilisation respectueuse des ressources par les entreprises, nouveau paradigme nécessitant une structuration et un accompagnement dédié par des conseils compétents.

# 70 %

## DES PARTICIPATIONS

ont assisté et pris part au webinar de formation proposé par Amundi Private Equity Midcap



Nous contribuons à la décarbonation et la digitalisation de l'économie, avec un portefeuille que nous souhaitons très vert.

#### VIVIANE TING

Responsable ESG au sein de la plateforme Private Equity Funds Multigestion

MULTIGESTION

INTERVIEW

## AMUNDI INFRASTRUCTURE DIVERSIFIED FUND I

# Article 8 SFDR : une maturité ESG reconnue

Nous les examinons et en vérifions la cohérence », expose Viviane Ting, responsable ESG au sein de la plateforme Private Equity Funds Multigestion. Une fois les notations établies, Amundi Private Equity Funds confirme ou non ses investissements. « Nous attachons beaucoup d'importance à la qualité des données », souligne la responsable.

## Le reporting ESG au service de progrès concrets

Certaines classes d'actifs, comme les infrastructures, sont particulièrement matures concernant leur trajectoire ESG. « Avec AIDF I, nous assurons un reporting de premier niveau, consacré aux valorisations des fonds et transactions secondaires, mais également un reporting sur les actifs sous-jacents, leur performance financière et extra-financière, et leur valorisation. Ce double suivi nous permet d'obtenir des données ESG précises auprès des gérants », complète Jérôme Frémaux, responsable des investissements Infrastructures chez Amundi Private Equity Funds Multigestion.

Les équipes Multigestion compilent ainsi des statistiques considérables pour chaque classe d'actifs. « Ce travail de structuration nécessite des ressources humaines significatives, ainsi que des formations régulières pour poursuivre nos investissements dans la bonne direction », explique Viviane Ting. Ces méthodes et notations facilitent l'adoption de bonnes pratiques et favorisent une politique d'engagement. « Cela signifie que nous encourageons les fonds à s'impliquer, et à faire passer les bons messages auprès des directions », développe Viviane Ting. « Nous agissons comme un sélectionneur, nous insufflons une dynamique pour aligner l'industrie le plus rapidement possible sur la classification article 8 SFDR », conclut Jérôme Frémaux. 



## \* ARTICLE 8 SFDR /

→ **Classification des fonds** promouvant des objectifs environnementaux et sociaux, et plaçant ces objectifs de durabilité au cœur de leurs investissements.

→ **En 2023**, plus de 80 % du fonds AIDF I investit dans des sous-jacents eux-mêmes classifiés article 8.

**Le fonds Amundi Infrastructure Diversified Fund I (AIDF I) a finalisé sa première opération en juillet 2021. AIDF I construit des portefeuilles d'investissement à partir de neuf fonds et trois co-investissements à empreinte environnementale faible puisque près de 70 % d'entre eux financent la transition énergétique. Depuis 2023, ce fonds relève désormais de l'article 8 du règlement SFDR\*, une classification exigeante à l'échelle européenne.**

## Financer durablement les transitions

AIDF I alloue de nombreux investissements au service des transitions majeures de notre société : transports, télécommunications, énergies, et infrastructures sociales (EHPAD, crèches).

Depuis la création d'AIDF I, les équipes Multigestion d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs établissent des outils de mesure pour calculer l'impact de leurs fonds. « Cette démarche propre à la classification article 8 SFDR est parfois difficile, car il n'existe pas encore de standards uniformisés. Nous avons donc développé nos propres questionnaires, qui nous permettent de classer les pratiques des fonds de façon non biaisée. Nous demandons par exemple aux fonds s'ils réalisent leur bilan carbone, et si oui pour quel(s) scope(s).



DETTE PRIVÉE

INTERVIEW

DUE DILIGENCE ESG

# 15 indicateurs pour mesurer et suivre sa performance environnementale et sociétale



**LAURENT MOGNO**  
Président du groupe ECT

**Dans le cadre de l'attribution des Sustainability Linked Loans, Amundi Actifs Réels & Alternatifs propose aux entreprises accompagnées de réaliser une due diligence ESG afin d'identifier et suivre l'évolution de leur performance sociétale et environnementale. Rencontre avec Laurent Mogno, Président du groupe ECT, qui revient sur une étape cruciale du déploiement de sa stratégie ESG.**

**→ DANS QUELLE MESURE LE GROUPE ECT EST-IL ENGAGÉ DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ ?**

Le modèle économique du groupe ECT est atypique, car notre activité s'inscrit directement dans une économie circulaire. Nous réutilisons les terres excavées des chantiers du BTP pour transformer des sites délaissés en aménagements non bâtis à vocation agricole, forestière ou de loisirs. Ces projets sans coût pour la collectivité sont au service des territoires. Le BTP nous rémunère pour accueillir, sur nos sites d'aménagement, ses terres excavées que nous traçons afin de contrôler qu'elles sont inertes, c'est-à-dire non polluées, et ainsi sans danger pour l'environnement et la santé. En 2023, nous avons accueilli et valorisé 13 millions de tonnes de terres excavées. Nous avons également finalisé la réhabilitation agricole du site de la Grange-le-Roi à Grisy-Suisnes, en Seine-et-Marne (77). 17 hectares de terrains abîmés appartenant à la SAFER Île-de-France ont retrouvé leur vocation agricole.

**→ COMME AVEZ-VOUS ÉTABLI VOTRE DUE DILIGENCE ESG ?**

Nous travaillons avec les équipes Dette Privée d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs depuis 2022. Nous avons contracté un prêt vert, c'est-à-dire que l'accompagnement d'Amundi, sur une trajectoire d'environ cinq ans, est soumis à des indicateurs environnementaux. Dans ce cadre, nous avons réalisé une due diligence ESG qu'Amundi est venu analyser et compléter. À ses côtés, nous avons défini une quinzaine d'indicateurs de mesure de notre empreinte environnementale et sociétale : préservation des écosystèmes, lutte contre l'érosion des sols, création d'îlots de fraîcheur, amélioration de l'accès aux sports et loisirs, création de surfaces agricoles... Chaque projet fait l'objet d'une notation détaillée, l'ensemble est ensuite aggloméré à l'échelle de la société. Les conseils des équipes Dette Privée ont notamment été précieux pour isoler un indicateur CO<sub>2</sub> dédié, permettant de mieux suivre nos émissions de carbone rapportées à une unité de volume de terre acceptée. Notre niveau de performance sur cet indicateur a ensuite été valorisé lors du prêt.

**→ SELON VOUS, PERFORMANCE ESG ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE SONT-ELLES COMPATIBLES ?**

La performance ESG peut être vécue comme une source de contraintes importantes sans impliquer de performance économique. Mais la réussite d'ECT me semble être l'illustration qu'un pure player de l'économie

circulaire, qui réalise 130 millions d'euros de chiffre d'affaires, peut concilier durabilité du BTP, revitalisation des territoires et viabilité du développement économique. Un exemple emblématique de cette contribution sociale et environnementale est la réutilisation des terres excavées des Halles de Paris dans les années 1970 et 80 pour créer la nouvelle topographie du parc de la Courneuve, au nord de l'agglomération parisienne. Ce très grand espace vert, source de bien-être pour les habitants d'une zone urbaine particulièrement dense, est également un haut lieu de protection de la biodiversité, labellisé Zone Natura 2000. 🌱



« En 2023, nous avons accueilli et valorisé 13 millions de tonnes de terres excavées. »

**LAURENT MOGNO**  
Président du groupe ECT



## \*Transition

→ **Processus de changement progressif lors duquel une société évolue vers un nouvel état**, impliquant des adaptations environnementales, numériques et sociales. Les transitions visent à adapter les structures, les pratiques

et les politiques aux nouvelles réalités et défis contemporains. En finançant les transitions, Amundi Actifs Réels & Alternatifs contribue à leur accélération et à l'élaboration d'une société plus durable et plus inclusive.

## PARTIE 02

# Financer les transitions\*

→ **En 2022, les émissions mondiales de gaz à effet de serre se sont établies au niveau record de 53,8 gigatonnes (Gt) équivalent CO<sub>2</sub>.** Des investissements massifs sont ainsi nécessaires pour conduire des transitions efficaces et durables, protégeant la société et l'environnement. La finance devient un levier crucial, en favorisant le développement de solutions innovantes et en les rendant accessibles à un large public.

Amundi Actifs Réels & Alternatifs s'engage dans l'accélération des transitions nécessaires des secteurs à forte empreinte carbone, comme celui de l'énergie, en investissant notamment dans le solaire avec le programme ALBA II, ou l'agro-alimentaire avec le lancement du fonds à impact Agri-Agro en 2023. Amundi Actifs Réels & Alternatifs investit également dans l'immobilier de basse consommation et favorise l'adaptation du tourisme de plein air au changement climatique, accélérant la transition vers des usages immobiliers plus propres et plus durables. Nous priorisons à travers notre politique ESG les bénéfices sociaux et environnementaux, incitant nos parties prenantes à se transformer durablement tout en mesurant leur impact à court et moyen termes aux côtés de performances financières avérées.

### SILVERSUN

Assurer la décarbonation de la production électrique  
→PAGE 18

### TOUR MAJUNGA

Championne 2023 d'une trajectoire basse consommation  
→PAGE 19

### TRANSITION AGRICOLE

Un défi pour l'Europe  
→PAGE 20

### RÉSIDENCE ÉTUDIANTE LILO

Un nouveau souffle à la Défense  
→PAGE 21

### TOURISME DE PLEIN AIR

S'adapter aux nouveaux impératifs environnementaux  
→PAGE 22

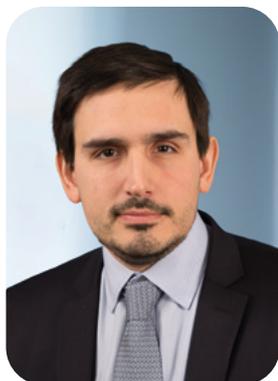
### AMUNDI COMMERCIAL REAL ESTATE LOANS II

Financer la transition ESG du secteur immobilier  
→PAGE 23



« Notre vocation est de contribuer à la croissance, au développement et à la pérennité des sociétés et projets d'infrastructure que nous accompagnons en jouant un rôle actif dans la participation. »

**CLÉMENT MARTIN,**  
Directeur Exécutif d'Amundi  
Transition Énergétique



**CLÉMENT MARTIN**  
Directeur Exécutif  
d'Amundi Transition  
Énergétique



**ALAIN ABDELHALIM OUAICHI**  
Directeur chez Amundi  
Transition Énergétique

INFRASTRUCTURE VERTE

INTERVIEW

SILVERSUN

# Assurer la décarbonation de la production électrique

**Acteur français spécialisé dans le développement et la production d'énergie verte solaire décentralisée, le groupe Silversun a réalisé une augmentation de capital en juin 2023 auprès d'Amundi Transition Énergétique via son fonds ALBA II et de Sofipaca. Cette accélération permet à la société, créée en 2019, de contribuer à sa transformation en tant que producteur indépendant d'électricité solaire en France. Discussion avec Clément Martin, Directeur Exécutif, et Alain Abdelhalim Ouhaichi, Directeur au sein d'Amundi Transition Énergétique.**

→ **EN 2022, LA PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE A ATTEINT UN PIC EN FRANCE AVEC 21 TWH, SOIT UNE HAUSSE DE 31 % PAR RAPPORT À 2021. COMMENT SILVERSUN PARTICIPE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DE CETTE ÉNERGIE D'AVENIR ?**

**CLÉMENT MARTIN** Silversun est un acteur de premier plan des énergies renouvelables solaires en France. Il s'agit au départ d'un opérateur hybride, ayant intégré l'ensemble de la chaîne de valeur du solaire photovoltaïque afin de proposer aux consommateurs une énergie plus durable, plus responsable,

et abordable. La société a son siège à Lambesc (PACA), mais des agences s'ouvrent partout en France, comme à Rouen ou à Montpellier. Elle compte aujourd'hui 70 collaborateurs et réalise 25 millions d'euros de chiffre d'affaires.

**ALAIN ABDELHALIM OUAICHI** Silversun était initialement focalisé sur le développement et la construction de projets de panneaux solaires pour le compte de tiers. Aujourd'hui, le groupe intègre également la production d'énergie solaire et l'exploitation d'actifs photovoltaïques, pour son propre compte et pour celui de tiers (collectivités, entreprises, agriculteurs...), en jouant naturellement un rôle direct dans la contribution à la transition énergétique.

→ **QUEL EST LE RÔLE D'AMUNDI TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN TANT QU'INVESTISSEUR PRINCIPAL ?**

**AAO** Notre vocation est de contribuer à la croissance, au développement et à la pérennité des sociétés et projets d'infrastructure que nous accompagnons, en jouant un rôle actif dans la participation. Dans le cas de Silversun, cette augmentation de capital est notamment destinée à accélérer la croissance de son portefeuille en développement ainsi que la construction de nouveaux actifs dans le cadre de sa transformation

vers un business model de producteur d'énergie indépendant avec un objectif de 500 MW de capacité installée d'ici 2030, tout en gardant les activités de services pour tiers.

**CM** Au-delà des capitaux que nous apportons en tant qu'investisseur actif, nous accompagnons Silversun dans son intégration dans la chaîne de valeur, dans la structuration et l'optimisation de ses financements qui sont cruciaux pour une activité capitalistique. Nous travaillons également sur la mise en place d'un certain nombre de partenariats stratégiques dont l'objectif est d'accélérer le portefeuille en développement, ou des nouveaux relais de croissance tels que la mobilité électrique ou l'autoconsommation. Enfin, nous restons bien évidemment attentifs à des opérations de croissance externe qui peuvent présenter un intérêt stratégique pour le groupe Silversun.

→ **UN MOT SUR LA FEUILLE DE ROUTE ESG D'AMUNDI TRANSITION ÉNERGÉTIQUE D'ICI 2025 ?**

**CM** Fin 2023, nous avons consolidé la politique d'investisseur responsable du programme ALBA II, et poursuivons cette année avec la levée d'un nouveau fonds institutionnel. D'ici 2025, nous continuerons de déployer cette politique avec le but d'en retranscrire les principes pour des participations qui évoluent dans de nouvelles géographies et des cadres réglementaires différents. Nous l'enrichissons pour l'adapter à des secteurs innovants comme la décarbonation du transport maritime ou des gigafactories d'hydrogène vert dans un contexte de taxonomie européenne exigeant.

**AAO** En parallèle, nous renforçons notre contribution à la transition énergétique et climatique en soutenant et en encourageant l'intégration des critères ESG auprès de nos participations. Nous travaillons principalement avec des acteurs qui placent déjà l'ESG au cœur de leur activité, comme Silversun, et nous les aidons également à devenir encore meilleurs notamment sur les piliers S et G. Nous leur apportons notre savoir-faire sur des sujets tels que la lutte contre la corruption, la structuration d'une gouvernance responsable, ou encore la mise en place des reportings CSRD qui deviennent nécessaires avec la croissance de nos participations. 



**IMMOBILIER**

**TOUR MAJUNGA**

# Championne 2023 d'une trajectoire basse consommation

**Grâce à la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes (bailleur, administrateurs de biens, mainteneur, locataires), la tour Majunga, gérée par Amundi Immobilier et située sur l'esplanade de la Défense, a réduit de 24 % sa consommation d'énergie en 2023.**

Afin de responsabiliser les équipes en charge des installations, un contrat de performance énergétique dynamique a été mis en œuvre dans le cadre de l'exploitation. La communication a été renforcée auprès des locataires pour ajuster les consommations au plus proche du taux d'occupation des bureaux. Les équipes de gestion bénéficient par ailleurs d'un nouvel équipement en Gestion technique du bâtiment (GTB) leur permettant de piloter la consommation de l'immeuble en temps réel et de prévenir ou corriger des schémas de consommation inhabituels.

Cette réussite a été récompensée lors de la 7<sup>e</sup> édition du concours Usage bâtiment efficace (CUBE). En 2024, la tour Majunga fera l'objet de nouveaux investissements pour continuer de limiter sa consommation énergétique, à travers la mise en place de roues de récupération sur l'ensemble des centrales de traitement d'air ainsi que le passage en LED de tous les points lumineux des parties communes du bâtiment. 



**DE RÉDUCTION**  
de consommation  
d'énergie en 2023



## DETTE PRIVÉE

TRANSITION AGRICOLE  
ET AGROALIMENTAIREUn défi pour  
l'EuropeLe lancement du fonds  
Agri-Agro pour accélérer  
ces transitions

Parmi les évolutions majeures des prochaines décennies, le secteur agricole et agroalimentaire représente un chantier massif et stratégique en Europe. Connu pour sa résilience — il présente une croissance continue depuis 2019 malgré les crises macroéconomiques et géopolitiques — il appelle cependant des transitions d'importance. Le groupe Amundi contribue à les financer à hauteur de 2,3 milliards d'euros depuis 2012, dont 57 % en France au service de la souveraineté\*.

En décembre 2023, a été lancé le fonds Amundi Ambition Agri-Agro Direct Lending Europe (AAAA), un fonds à impact octroyant des prêts en direct aux entreprises du secteur Agri et Agro en Europe. Le fonds AAAA s'attache particulièrement à accompagner ces entreprises dans la réduction de leur empreinte carbone, la préservation des ressources naturelles, l'incitation vers l'économie circulaire mais aussi le renforcement de l'attractivité de leurs métiers.

À ce titre, les équipes Dette Privée ont accompagné fin 2023 la Maison Loyez Woessen, leader français du conditionnement de beurre 100 % européen pour les marques distributeurs. Fondée en 1922 dans les Hauts-de-France, la Maison affiche un chiffre d'affaires de 206 millions d'euros en 2023.

La transformation nécessaire  
d'une industrie à fort impact

Du producteur au consommateur final, l'industrie agricole et agroalimentaire représente 9 % de l'activité économique globale de l'Union Européenne, soit plus de 800 milliards d'euros en 2023 (1 650 milliards d'euros de revenus consolidés)<sup>1</sup>. 12 millions d'entreprises œuvrent sur ce marché en Europe, générant 29 millions d'emplois. En dépit de son rôle central au sein de l'Union européenne, de sa résilience et de son dynamisme, ce secteur appelle des transformations d'importance. En captant 70 % de la consommation d'eau potable et en générant 33 % des émissions de gaz à effet de serre, sa décarbonation et la limitation de son impact environnemental apparaissent plus que prioritaires. En parallèle, la production doit plus que doubler (+ 60 %) pour nourrir 9,7 milliards de personnes en 2050. Une telle équation appelle des investissements massifs : entre 19 800 et 46 600 milliards d'euros d'après la Commission européenne. À cette enveloppe conséquente s'ajouteraient 447 milliards d'euros par an pour atteindre les objectifs environnementaux de l'Accord de Paris.

Amundi Actifs Réels & Alternatifs est intervenu sur la structuration et la mise en place d'une dette mezzanine. L'opération a pour objectif de maintenir la Maison en position de leader sur son marché et de financer son développement sur un nouveau segment. Des clauses dédiées aux sujets ESG ont été intégrées aux conditions de financement, parmi lesquelles la mise en place d'une mesure de l'empreinte carbone (scopes 1, 2 et 3), d'un plan de décarbonation et de suppression des actions les plus génératrices de carbone, ou encore d'une feuille de route pour réduire l'impact du groupe sur la biodiversité, la qualité des sols, la consommation d'eau, ou encore la santé de ses consommateurs. En 2024, les engagements de la Maison Loyez Woessen, aux côtés de ses investisseurs, devraient être récompensés par l'obtention du label EcoVadis GOLD<sup>2</sup>. 🟡

\*SOUVERAINETÉ  
AGRICOLE &  
AGROALIMENTAIRE /

→ **Autonomie impérative pour garantir la bonne santé économique** de la France et de l'Europe, rendue possible grâce à des investissements responsables et soucieux de préserver la planète et la société.



**206 M€**

DE CHIFFRE D'AFFAIRES  
en 2023 pour la Maison  
Loyez Woessen

1 Source : Amundi Asset Management, Crédit Agricole, 2023

2 Le score EcoVadis (de 0 à 100) reflète la qualité du système de gestion RSE d'une entreprise au moment de l'évaluation. Le niveau GOLD est le plus élevé, avec un score compris entre 95 et 100.



« Les transformations qui nous attendent, déjà engagées, sont massives, et nécessitent la mobilisation du plus grand nombre parmi les acteurs de l'industrie immobilière »

**BERTRAND CARREZ,**  
Directeur de la dette privée  
immobilière chez Amundi  
Actifs Réels & Alternatifs.



**LILO PUTEAUX**  
© Axel Schoenert  
Architectes

DETTE PRIVÉE

INTERVIEW

LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE LILO

# Un nouveau souffle à la Défense

**Située à proximité des universités et des établissements d'enseignement supérieur de Nanterre et du quartier de la Défense, une nouvelle résidence étudiante devrait être livrée à Puteaux durant l'été 2024 en remplacement d'un ancien immeuble de bureaux datant des années 1980. La future résidence, qui appartient à Greystar, offrira près de 650 logements et 1 250 m<sup>2</sup> d'espaces communs de qualité.**

**Les équipes Dette Privée d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs accompagnent le sponsor du projet en participant au financement d'une opération répondant aux besoins de logements dans un marché locatif en tension, caractérisé par une offre structurellement déficitaire.**

## Une résidence au fort impact social et environnemental

La reconversion d'un immeuble obsolète en lieu de vie est un projet immobilier à la vocation sociétale forte, permettant à une population étudiante de faire face à un marché résidentiel particulièrement tendu. Avec près de 650 logements mis à disposition d'ici quelques mois, la résidence Lilo sera un lieu de vie privilégié pour ses résidents. Elle proposera des espaces communs de travail et de convivialité conçus pour favoriser les rencontres et le bien-être de ses habitants, comme une salle de sport, de cinéma, ou encore des salons d'accueil pour les visiteurs extérieurs. La résidence offrira également de nombreux espaces extérieurs végétalisés et des locaux destinés aux mobilités douces.

Les résidents bénéficieront d'une excellente accessibilité au cœur de Paris, grâce aux infrastructures de transports en commun de premier ordre du quartier de la Défense. De plus, sa proximité avec le premier quartier d'affaires d'Europe en fait un lieu hautement stratégique pour les jeunes professionnels désireux de participer au rythme de vie cosmopolite et aux attractions culturelles de la capitale.

Le projet vise la certification HQE Habitation Collective et s'inscrit dans une démarche de développement durable, en respectant des normes environnementales strictes et en proposant un habitat sain, économe en énergie et respectueux de son environnement.

## La Dette Privée au service du financement des transitions

Amundi Actifs Réels & Alternatifs, pour le compte de fonds sous gestion, accompagne le sponsor du projet en participant au financement bancaire établi dans le respect des « Green Loan Principles ». « Amundi finance une opération visant à créer un immeuble répondant à des standards ESG plus élevés qu'auparavant », explique Bertrand Carrez, Directeur de la dette privée immobilière chez Amundi Actifs Réels & Alternatifs. « Les équipes de Dette Privée se concentrent particulièrement sur les enjeux liés à la transition sociétale et énergétique pour le secteur immobilier, en prenant en compte de façon étendue les impacts environnementaux et sociaux liés aux projets que nous finançons. Les transformations qui nous attendent, déjà engagées, sont massives. Elles nécessitent la mobilisation du plus grand nombre parmi les acteurs de l'industrie immobilière pour proposer de nouveaux lieux de vie, de travail ou de commerce plus agréables, économes en énergie et respectueux de l'environnement. En intégrant cette composante ESG dans nos modèles d'investissement, nous répondons par ailleurs aux attentes de nos clients, de plus en plus attachés à cette valeur critique dans leur stratégie d'investissement », conclut Bertrand Carrez. 🌱

PRIVATE EQUITY

MIDCAP

TOURISME DE PLEIN AIR

# S'adapter aux nouveaux impératifs environnementaux



«

« L'évaluation des risques physiques [...] est la seule manière de nous assurer de la résilience\* de notre activité dans les dix, vingt ou trente prochaines années ! »

**MANUEL TRARIEUX**  
Directeur de la durabilité  
chez Sandaya



## \*RÉSILIENCE /

→ Capacité d'un écosystème ou d'une espèce à retrouver un état d'équilibre après un événement exceptionnel.

Pour un secteur en pleine transformation, capacité à intégrer les risques divers pour un développement pérenne et respectueux des trois piliers de l'ESG.

**La multiplication des événements climatiques extrêmes, plus répandus, plus intenses, invite les entreprises à s'adapter tout en poursuivant leurs efforts pour lutter contre le dérèglement climatique. Parmi les participations accompagnées par Amundi Private Equity Midcap en 2023, 60 % ont mis en place une politique environnementale dédiée. 30 % d'entre elles ont également évalué leur vulnérabilité aux risques de transition et/ou aux risques physiques associés au changement climatique.**

**Les acteurs du tourisme de plein air, particulièrement exposés, sont mobilisés dans l'adaptation de leur modèle aux nouveaux impératifs environnementaux.**

## La réponse de Sandaya face au renforcement des risques climatiques

Sandaya, leader français de la location de mobil-homes et emplacements de campings, accompagné par Amundi Private Equity Midcap depuis 2021, effectue une évaluation du risque climatique physique lors de chaque processus d'achat de campings. Pour la marque d'hôtellerie de plein air aux 215 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, la prise en compte des aléas climatiques grandissants (feux de forêts, inondations, fortes chaleurs...) fait partie intégrante de sa stratégie de gestion et d'acquisition. Le processus d'évaluation s'appuie sur de nombreuses données scientifiques, telles que les plans de prévention des risques naturels, les plans locaux d'urbanisme, les données du Bureau de recherches

géologiques et minières (BRGM) ou de l'Institut géographique national (IGN), les informations climatiques ou encore la nouvelle méthodologie développée par Météo France, qui fournit des informations sur les risques à moyen terme. L'évaluation des risques climatiques s'inscrit dans un ensemble d'audits réalisés et constitue un outil dans la décision finale d'achat.

Ces évaluations permettent également à Sandaya de définir et développer ses ambitions en matière de responsabilité sociétale et environnementale. En premier lieu, la gestion écologique des campings ou la généralisation des voyages à faible empreinte carbone. Progressivement, émerge une nouvelle génération de campings adaptés à leur environnement : mobil-homes sur coussinets ou pilots, aménagement de bassins de rétention, désimperméabilisation des sols ou encore rénovation de digues. « L'évaluation des risques physiques est une étape importante pour Sandaya. C'est également la seule manière de nous assurer de la résilience\* de notre activité dans les dix, vingt ou trente prochaines années ! », conclut Manuel Trarieux, Directeur de la durabilité chez Sandaya. 🟡

## DETTE PRIVÉE

AMUNDI COMMERCIAL  
REAL ESTATE LOANS IIFinancer  
la transition  
ESG du secteur  
immobilier

En mai 2023, Amundi Actifs Réels & Alternatifs a lancé la seconde génération de son fonds de dette privée immobilière Amundi Commercial Real Estate Loans II (ACREL II). Classifié article 8 SFDR, ce fonds, ayant déjà levé plus de 200 millions d'euros, adresse le marché du financement immobilier en Europe avec de fortes ambitions ESG. Rencontre avec Bertrand Carrez, Directeur de la dette privée immobilière chez Amundi Actifs Réels & Alternatifs, pour échanger sur la stratégie ESG de ce nouveau millésime.

→ QUELLES SONT LES AMBITIONS ESG  
DU FONDS ACREL II ?

Le fonds ACREL II offre aux investisseurs professionnels une exposition à une classe d'actifs résiliante, sélectionnés selon des critères financiers et extra-financiers solides. S'agissant de ces derniers, nous qualifions tous les biens immobiliers financés, avec cas d'exclusion, selon une grille comportant une centaine de questions couvrant 14 grandes thématiques comme la performance énergétique, la préservation des ressources naturelles, la gestion des déchets, les solutions pour favoriser la mobilité douce, ou encore les initiatives au service du bien-être des occupants et résidents. Toutefois, notre stratégie ESG ne vise pas tant à sélectionner les investissements adossés à des biens disposant déjà des meilleures notations ESG, qu'à soutenir des programmes de CapEx dédiés cherchant à hisser des biens à leurs meilleurs niveaux. En d'autres termes, nous déployons une approche dynamique où nos investissements contribuent à l'amélioration des biens financés, notamment en termes de performance énergétique, en fléchant des programmes de CapEx dédiés encadrés contractuellement. Cette approche d'accompagnement financier, plus ambitieuse qu'une qualification statique, est assez originale en dette immobilière. Elle nous permet de contribuer à la transition énergétique et sociale du secteur immobilier.



**BERTRAND CARREZ**  
Directeur de la dette  
privée immobilière  
chez Amundi

→ PERFORMANCE ESG ET PERFORMANCE  
FINANCIÈRE SONT-ELLES COMPATIBLES  
EN DETTE IMMOBILIÈRE ?

Précisons d'abord que les critères ESG participent pleinement à la décision d'investissement chez Amundi Actifs Réels & Alternatifs. Nos experts ESG prennent part au comité d'investissement, et disposent d'un droit de veto. Ensuite, performances ESG et performances financières se nourrissent mutuellement, la qualité ESG d'un bien immobilier étant aujourd'hui un levier critique de protection et d'optimisation de sa liquidité et, par voie de conséquence, de sa valeur de marché, qui constituent des critères de risque fondamentaux en dette immobilière. L'année 2023 a d'ailleurs confirmé le caractère de plus en plus prégnant de la valeur ESG en immobilier dont en dette, en atteste le développement des prêts « verts ». À ce titre, nous avons participé au groupe de travail animé par l'Institut du financement des professionnels de l'immobilier (IFPImm) afin de normaliser l'approche ESG appliquée au financement immobilier à travers une grille multicritères de collecte de datas en cours de diffusion au sein de l'industrie.

→ AVEZ-VOUS DES AXES DE TRAVAIL  
PRIORITAIRES POUR 2024 ?

Amundi Immobilier, dont nous profitons de l'expertise en la matière, continue de jouer un rôle moteur dans la prise en compte des critères ESG au sein d'un secteur en pleine transformation. Les bonnes pratiques se répandent en France et en Europe, certes avec encore des disparités en termes de maturité des acteurs par rapport au sujet, favorisant l'allocation des financements aux acteurs vertueux. La matière reste par nature évolutive, un de nos axes de travail du moment portant sur la prise en compte de la biodiversité dans les projets immobiliers. En parallèle, nous souhaitons approfondir le traitement des piliers S et G en vue de mieux circonscrire leurs critères de qualification et encourager leur prise en compte par notre écosystème. 🌱



### **\*Inclusion**

→ **Effort démocratique** visant à garantir à chaque individu de participer pleinement à la société.

## PARTIE 03

# Contribuer à une société plus inclusive\*

→ **Chez Amundi Actifs Réels & Alternatifs, la conviction que la finance doit être une force positive au service de la société est profondément ancrée.** Cet engagement se traduit par des actions concrètes au sein de ses équipes, de ses fonds, participations et émetteurs. Le développement de la labellisation ISR, notamment dans l'immobilier, garantit que les investissements respectent les principes du développement durable. L'intégration progressive de critères ESG dans la rémunération des dirigeants vise à instaurer une gouvernance plus responsable. Des initiatives telles que le Prix de la Finance Solidaire, qui récompense des projets au service de la société et l'environnement, et les Rencontres ESG, destinées à promouvoir l'investissement durable au sein des PME et ETI dans lesquelles Amundi Actifs Réels & Alternatifs engage les fonds gérés, témoignent d'un engagement actif pour améliorer les stratégies et pratiques. Déterminé à être moteur dans la transformation de la société et à accompagner ses parties prenantes pour contribuer à une société plus responsable et plus inclusive, Amundi Actifs Réels & Alternatifs s'engage par exemple dans l'éducation des élèves au profil neuro-atypique grâce au réseau d'écoles du CERENE, soutenu par le fonds à impact social Amundi Finance et Solidarité. En répondant aux défis actuels et en anticipant les besoins futurs de la planète et de la société, nous affirmons notre rôle dans l'accélération des transitions sociales et environnementales.

### PRIX DE LA FINANCE SOLIDAIRE

TROIS entreprises à impact récompensées  
→PAGE 26

### DEUXIÈMES RENCONTRES ESG

Faire dialoguer entreprises et investisseurs  
→PAGE 27

### CERENE

Favoriser l'inclusion des élèves au profil atypique  
→PAGE 28

### L'ELLIPSE

Reconversion de 9 000 m<sup>2</sup> de bureaux en résidence services seniors  
→PAGE 29

### LABELLISATION ISR (OPPCI VIVALDI)

Pour un immobilier plus durable et responsable  
→PAGE 30

### CHÉREAU

Indexer la rémunération des dirigeants selon des critères ESG  
→PAGE 31



PRIVATE EQUITY

IMPACT



## PRIX DE LA FINANCE SOLIDAIRE

# Trois entreprises à impact\* récompensées

3

ENTREPRISES  
récompensées

## \*IMPACT /

→ **Externalités positives créatrices de valeur,** encouragées et mesurées par les gérants d'Amundi.

Organisée par les équipes d'Amundi Épargne Salariale & Retraite, la 16<sup>e</sup> édition de la Semaine de la Finance Solidaire s'est déroulée du 13 au 20 novembre 2023, durant le mois de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

À cette occasion, et pour la cinquième année consécutive, trois entreprises accompagnées par le fonds Impact social, Finance & Solidarité, ont été récompensées dans le cadre du Concours Solidaire.

Chaque lauréat, identifié pour ses engagements solidaires et environnementaux exemplaires, a reçu respectivement un chèque de 10 000 €, 6 000 € et 4 000 €. La première marche du podium est occupée par Valoregen, pionnier des solutions de recyclage de plastiques souples grâce à une technologie brevetée neutre en carbone qui améliore la qualité du produit recyclé. À la deuxième place, les Résidences Comme Toit ont été primées pour leur concept innovant d'habitat inclusif destiné aux personnes en situation de handicap. Ces logements favorisent une réinsertion sociale et un regain d'autonomie, tout en offrant aux colocataires un suivi professionnel continu. Le troisième prix est accordé aux Alchimistes, réseau national de collecte, tri et compost des biodéchets pour régénérer les sols et végétaliser les villes, tout en œuvrant à l'emploi de personnes en situation de chômage de longue durée ou en sortie de parcours d'insertion professionnelle. 🟡



« L'intention est la clé, le point de départ qui permet d'espérer les futurs progrès de nos sociétés. La mesure et les données sont quant à elles le moteur du progrès continu, et nous permettent d'accompagner chaque société jour après jour »

**DOMINIQUE CARREL-BILLIARD**  
Directeur du métier Actifs Réels & Alternatifs d'Amundi lors des deuxièmes Rencontres ESG

\*RENCONTRES  
ESG /

→ **Espace privilégié pour débattre autour des enjeux ESG,** sensibiliser entreprises et investisseurs, et ouvrir la voie aux transformations durables et respectueuses de la société et de l'environnement.

## DEUXIÈMES RENCONTRES ESG

# Faire dialoguer entreprises et investisseurs

Le 19 octobre 2023, s'est tenue à Paris la deuxième édition des Rencontres ESG d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs. Plus d'une trentaine de dirigeants de PME et ETI, aux côtés des équipes d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs, se sont retrouvés lors d'une soirée alliant réflexion, échanges inspirants et convivialité.

Isabelle Grosmaître, fondatrice de la société de conseil en transformation positive Goodness & Co et autrice de l'ouvrage « Entreprises à impact », est intervenue sur la nécessité pour les entreprises de faire de l'impact positif une véritable boussole stratégique. À l'heure où 88 % des investisseurs placent les résultats de la politique RSE au même niveau que les considérations financières, les entreprises doivent ancrer l'impact au cœur de leur modèle, en passant du discours à l'action.

Des membres des équipes ESG & Investissement Responsable d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs ont également pris la parole pour présenter les grandes tendances des performances ESG en 2022. « Les reportings ESG révèlent ainsi que la RSE continue de s'implanter au sein des entreprises, aux côtés d'autres axes clairement identifiés comme la biodiversité, l'inclusion, la lutte anti-corruption ou la cybersécurité », ont exposé les Front Runners ESG. Certains sujets demeurent toutefois insuffisamment investis, comme le partage de la valeur ou le climat social au sein des entreprises. Julien Rivals, Associé chez Deloitte Sustainability, est venu compléter cette analyse par un tour d'horizon des cadres légaux français et européens.



**ISABELLE GROSMAÎTRE**  
lors des 2<sup>e</sup>  
Rencontres ESG

Une table ronde a ensuite rassemblé des partenaires d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs pour échanger autour des bonnes pratiques ESG à déployer au sein des entreprises. François Georges, Président de Sandaya, Erwan Monot, Secrétaire général chargé des projets RSE chez Koesio, et Véronique Saubot, Directrice générale de Simplon, ont ainsi témoigné de leurs engagements et livré des pistes concrètes pour faciliter l'essaimage d'initiatives concluantes.

Dominique Carrel-Billiard, Directeur du métier Actifs Réels & Alternatifs d'Amundi, a conclu ces Rencontres ESG en déclarant : « Les échanges entre investisseurs et entreprises ont montré la convergence croissante de la performance économique avec l'univers de l'ESG. L'intention est la clé, le point de départ qui permet d'espérer les futurs progrès de nos sociétés. La mesure et les données sont quant à elles le moteur du progrès continu, et nous permettent d'accompagner chaque société jour après jour. » 

PRIVATE EQUITY

IMPACT

INTERVIEW

CERENE

# Favoriser l'inclusion des élèves au profil atypique

« Ma scolarité a été compliquée dès le primaire. Ont été diagnostiquées une dyslexie et dysorthographe, qui ont amené mes parents à m'inscrire dans une école du CERENE. Cela m'a sauvé la vie, notamment grâce à la confiance des enseignants. Aujourd'hui, je suis responsable de formation et vendeur itinérant dans un groupe de cyclisme de luxe. »

Tom

Ancien élève d'une école parisienne du CERENE

Depuis 2010, les écoles du CERENE, issues du Centre de référence pour l'évaluation neuropsychologique de l'enfant, accueillent des élèves présentant des troubles dys et cognitifs. En 2023, ces établissements situés en région parisienne, à Lyon et Marseille, au nombre de six, ont accompagné 384 élèves du CE2 à la 3<sup>e</sup> en leur proposant une pédagogie adaptée avec des classes à effectifs réduits. **Hervé Glasel, le fondateur des écoles du CERENE, met en lumière leur mission éducative au service d'une meilleure inclusion des jeunes au profil atypique.**

## → COMMENT ACCOMPAGNEZ-VOUS LES ÉLÈVES AYANT DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE ?

Les élèves du CERENE ne souffrent pas de déficience mentale ni de troubles du comportement. Ils sont compétents, maîtrisent les socles fondamentaux, mais ont besoin d'un accompagnement adapté à leurs besoins cognitifs qui diffèrent du plus grand nombre. Nous proposons aux familles des dépistages afin de trouver les meilleures solutions pour leurs enfants, et les intégrons ensuite dans un cursus scolaire sur mesure. La force de notre modèle est la prise en charge paramédicale au sein même des écoles, avec une collaboration étroite entre les enseignants et le personnel de santé pour associer scolarité et parcours de stimulation cognitive.

qui implique de solliciter des financeurs. En février 2023, nous avons ainsi choisi d'être accompagnés par les équipes du fonds Impact social Finance & Solidarité d'Amundi à travers un financement obligataire sur 7 ans nous permettant de travailler sereinement sur le long terme. À leurs côtés, nous construisons un réseau solide et durable, tout en nous engageant sur l'impact social de notre action à travers des indicateurs que nous fournissons annuellement : taux de formations, frais de scolarité, accompagnement au devenir des élèves... Grâce à des investisseurs comme Amundi, nous participons à un effort collectif au service du bien commun.

## → QUELLES SONT VOS PRIORITÉS POUR LES PROCHAINS MOIS ?

Nous souhaitons poursuivre notre développement et notre essaimage dans de nouveaux territoires pour répondre aux forts besoins des familles. Nous préparons notre plan d'ouverture pour 2024 et 2025 avec de nouveaux établissements à Lille, Toulouse, Strasbourg ou encore Nantes. À l'issue de l'accompagnement prodigué par Amundi, nous espérons avoir accompagné deux fois plus de familles. Mais ce qui nous donne des ailes, c'est la certitude que les élèves accueillis puissent désormais réussir, avec une estime de soi reconstruite et des souvenirs forts de leur passage au CERENE. 🟡

## → COMMENT ÊTES-VOUS ACCOMPAGNÉS PAR VOS PARTENAIRES FINANCIERS POUR CONSOLIDER LE VOLET SOCIAL DE VOTRE ACTION ?

Avec 8 à 10 % d'enfants présentant des troubles dys et cognitifs en France, nous faisons face à un véritable problème de santé publique. Si l'Éducation Nationale finance près de 99 % de l'enseignement en France, notre pays manque de structures innovantes au service de profils différents. Les écoles du CERENE sont une organisation indépendante, non subventionnée. Pour opérer un changement d'échelle, et maximiser notre impact, nous adoptons une approche entrepreneuriale



## \* SOLIDARITÉ /

→ **Principe d'entraide et de soutien mutuel entre les membres d'un groupe,** fondé sur des intérêts ou des objectifs communs. La solidarité chez Amundi Actifs Réels & Alternatifs se traduit par des initiatives visant à améliorer le bien-être des employés, à soutenir ses participations et plus largement à promouvoir une société plus inclusive.

IMMOBILIER

INTERVIEW



**CAPUCINE DULLIEUX**  
Gestionnaire d'actifs au sein  
de l'équipe Amundi Immobilier



**PATRICK PANIS**  
Gestionnaire d'actifs au sein  
de l'équipe Amundi Immobilier

## L'ELLIPSE

# Reconversion de 9 000 m<sup>2</sup> de bureaux en résidence services seniors

**Au 122 rue du Château des Rentiers, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, la transformation d'un immeuble de bureaux en une résidence services seniors, L'Ellipse, incarne la vision d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs pour une gestion alliant cohérence environnementale et ambition sociétale. Capucine Dullieux et Patrick Panis, gérants d'actifs au sein de l'équipe Immobilier, partagent leur expérience sur ce projet à fort engagement.**

## → COMMENT EST NÉ LE PROJET DE L'ELLIPSE ?

**CAPUCINE DULLIEUX** Situé au cœur de Paris, une zone en déficit de logements, il nous est apparu évident que cet actif avait un potentiel de recyclage urbain. Nous avons eu le souhait d'innover dans nos usages de l'espace urbain et dans notre gestion immobilière en répondant à une demande forte des territoires et des populations vieillissantes et ainsi convertir cet actif d'environ 9 000 m<sup>2</sup> de bureaux en une résidence services seniors développant 134 logements allant du studio au T3. Les travaux se sont achevés en 2023. Notre collaboration avec Domitys, locataire exploitant retenu pour le projet, a été cruciale pour mener à bien cette transformation complexe.

## → QUELS SONT LES PRINCIPAUX AVANTAGES SOCIAUX DE CETTE RÉSIDENCE ?

**CD** L'Ellipse est un immeuble conçu pour favoriser l'inclusion et la mixité au sein d'un quartier à dominante résidentielle classique. Nous avons intégré 30 % de logements à loyer intermédiaire pour permettre une diversité au sein même des occupants. Les services comme la piscine, le restaurant et les espaces verts sont pensés pour encourager les interactions entre résidents et renforcer le lien social.

## → COMMENT CE PROJET REFLÈTE-T-IL LA STRATÉGIE ESG D'AMUNDI IMMOBILIER ?

**PATRICK PANIS** L'Ellipse n'est pas seulement la cinquième plus grosse opération de reconversion de bureaux à Paris ces dernières années, c'est aussi un modèle d'intégration et de durabilité pour l'avenir. En préservant la structure existante, nous réduisons notre impact environnemental. En proposant des logements à loyer intermédiaire, nous contribuons à une société plus inclusive.

**CD** Le choix de Domitys était également stratégique pour atteindre cette ambition sociétale. Son expertise dans la gestion des résidences services seniors et son approche centrée sur la qualité de service sont parfaitement alignées avec nos valeurs.

## → EN QUOI L'IMMOBILIER, NOTAMMENT À TRAVERS DES PROJETS COMME L'ELLIPSE, EST-IL UN INVESTISSEMENT CLÉ POUR L'AVENIR ET L'ÉLABORATION D'UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE ET DURABLE ?

**PP** L'immobilier résidentiel est fondamental car il touche directement au quotidien des gens. En anticipant les besoins futurs, nous contribuons activement à construire les villes de demain. L'Ellipse en est un bon exemple : elle démontre comment l'immobilier peut faciliter l'accès à des logements au cœur des quartiers, réduisant ainsi la nécessité de longs déplacements, ce qui est essentiel pour une vie urbaine durable et agréable.

**CD** L'immobilier va au-delà du simple objet d'investissement et de performance économique immédiate. D'ici 2025, nous visons à généraliser les bonnes pratiques ESG dans l'ensemble de nos fonds. Les chantiers de labellisation et la réduction de la consommation énergétique sont au cœur de nos objectifs, avec une attention particulière à la cohérence globale des actions qui sont menées.

**PP** En définitive, le développement de l'Ellipse par les équipes d'Amundi Immobilier est une opération exemplaire qui montre son savoir-faire et ses engagements pour un avenir où les produits de gestion, et notamment d'épargne publique, seront au service de villes plus responsables, inclusives, et relèveront les défis des transitions auxquelles nous devons faire face. 



« L'objectif n'est pas seulement de respecter les normes, mais de pousser l'industrie vers des pratiques plus responsables et inclusives. »

**FRANCIS MARTIN**

Responsable Immobilier  
chez Malakoff Humanis

IMMOBILIER

INTERVIEW

OPPCI VIVALDI

# Pour un immobilier plus durable et plus responsable

Amundi Immobilier a notamment mandaté Sinteo pour auditer techniquement le parc immobilier et élaborer un plan d'action spécifique à chaque immeuble, en étroite collaboration avec les property managers.

## Une vision d'avenir, au-delà des échéances réglementaires

Face aux transitions énergétique, sociale et environnementale, le secteur immobilier joue un rôle crucial. Responsable d'une part significative des émissions de carbone (37 % des émissions mondiales en 2022 selon le *Rapport sur l'état mondial des bâtiments et de la construction*, publié par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction (GlobalABC), l'intégration rigoureuse des critères ESG au sein de sa stratégie est un enjeu d'avenir. En finançant des projets et initiatives durables, en accompagnant ses parties prenantes telles que l'OPPCI Vivaldi dans cette transformation, Amundi Actifs Réels & Alternatifs accélère l'évolution du secteur et favorise à long terme la construction d'une société plus inclusive et durable. Pour Francis Martin, Responsable Immobilier chez Malakoff Humanis, l'objectif n'est pas seulement de respecter les normes, mais de pousser l'industrie vers des pratiques plus responsables et inclusives. L'OPPCI Vivaldi a ainsi proposé, de sa propre initiative, l'intégration de critères spécifiques comme l'emploi de personnes en situation de handicap par leurs sous-traitants, enrichissant ainsi la dimension sociale de leur engagement ISR. Au-delà des échéances à court terme (les plans d'action sont réalisés tous les trois ans) et de la première phase de labellisation, il s'agit donc de prendre de la hauteur pour s'inscrire dans une perspective d'avenir. Francis Martin explique notamment que la labellisation ISR d'OPPCI Vivaldi permet d'anticiper les besoins de demain. Au-delà du financement des bâtiments, sont façonnés des environnements qui seront au cœur de notre société future, soutenant des transitions essentielles à tous les niveaux. 



### \* LABEL ISR / (INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE)

→ Label d'État attribué à des fonds d'investissement qui respectent des critères de développement durable et de responsabilité sociale. Pour Amundi Immobilier, indicateur-phare de l'engagement d'un fonds dans la gestion éthique et écologique des biens immobiliers, incluant des aspects tels que l'efficacité énergétique, la réduction de l'empreinte carbone et le bien-être des occupants.

En 2023, l'Organisme professionnel de placement collectif immobilier (OPPCI) Vivaldi, accompagné par Amundi Immobilier, a obtenu le label Investissement socialement responsable (ISR)\* pour l'ensemble de son parc. Ce fonds, principal véhicule immobilier du groupe Malakoff Humanis avec un actif net dépassant les 2 milliards d'euros en 2023, se distingue par sa démarche volontariste d'intégration des critères ESG, visant une gestion plus responsable du secteur immobilier.

## Une démarche globale, soutenue par l'expertise d'Amundi Immobilier

Actif au sein de la Commission de l'ASPIM (Association française des sociétés de placement immobilier) pour la déclinaison du label ISR aux fonds immobiliers, Amundi Immobilier a poursuivi ses efforts de labellisation en 2023 avec succès. L'OPPCI Vivaldi a ainsi accédé à la classification article 8 SFDR et engagé la labellisation ISR de son parc immobilier. Cette démarche structurante, contrôlée par des cabinets d'audit indépendants, lui permet d'encadrer l'ensemble des critères ESG et de mieux appréhender son impact. Le défi majeur pour sa mise en place réside notamment dans la collecte des données, un processus complexe nécessitant à chaque étape la mobilisation de nombreuses parties prenantes.

PRIVATE EQUITY

MIDCAP

INTERVIEW

CHÉREAU

# Indexer la rémunération des dirigeants selon des critères ESG



**CHRISTOPHE DANTON**  
Directeur RSE,  
communication et affaires  
publiques de Chéreau



**LORNA LUCET**  
Directrice ESG  
chez Amundi Private  
Equity Funds Midcap

**En 2023, en lien avec les équipes d'Amundi Private Equity Midcap (Amundi PEM), Chéreau, la filiale française de The Reefer Group (TRG), entreprise spécialisée en carrosserie et construction de remorques frigorifiques, a intégré des critères ESG à la rémunération variable des dirigeants du groupe.**

**Christophe Danton, Directeur RSE, communication et affaires publiques de Chéreau, et Lorna Lucet, Directrice ESG chez Amundi Private Equity Funds Midcap, échangent sur les piliers d'une entreprise responsable.**

→ **DANS QUELLE MESURE UNE ENTREPRISE COMME LA VÔTRE S'ENGAGE-T-ELLE SUR LES SUJETS SOCIAUX ET DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ?**

**CHRISTOPHE DANTON** TRG<sup>1</sup> est une ETI employant 1 450 collaborateurs dont plus d'un millier en France. Nous avons donc une très forte responsabilité en termes de bien-être de nos effectifs et en termes d'attraction et de rétention des talents. Nous sommes implantés en baie du Mont-Saint-Michel, un bassin d'emploi particulièrement dynamique qui connaît un faible taux de chômage. Recruter peut s'avérer difficile, surtout à des postes techniques. C'est pourquoi nous innovons toujours en recrutant des collaborateurs en reconversion professionnelle et en les formant, en ciblant les femmes dans des campagnes de recrutement, en réfléchissant aux nouveaux rythmes professionnels pour attirer les jeunes.

**LORNA LUCET** Concernant son impact environnemental, Chéreau fait partie des rares entreprises à avoir internalisé le calcul de son bilan carbone! Y compris le scope 3. L'entreprise s'attache à produire les calculs les plus fins possible, aidée par l'ADEME, afin de mettre en place une stratégie de décarbonation efficace.

**CD** Comme pour beaucoup d'entreprises, le scope 3 représente plus de 95 % de notre bilan carbone. Notre enjeu prioritaire est de décarboner l'utilisation de nos véhicules. Nous y travaillons, notamment en réduisant leur consommation grâce à une meilleure isolation des carrosseries, une offre d'accessoires aérodynamiques et l'électrification des groupes frigorifiques.

→ **POURQUOI AVOIR DÉCIDÉ D'INTÉGRER DES CRITÈRES ESG DANS LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DES DIRIGEANTS ET QUEL RÔLE A JOUÉ AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS MIDCAP DANS CE CHOIX ?**

**CD** Lors de la réalisation de notre feuille de route ESG, Amundi Private Equity Funds Midcap a proposé d'intégrer des critères ESG à la rémunération de l'équipe dirigeante, idée à laquelle nous avons déjà pensé sans sauter le pas. Nous avons saisi l'opportunité car cette décision a du sens dans notre volonté de devenir une entreprise avec une raison d'être. Le choix d'attribuer 15 % de la rémunération variable de l'équipe dirigeante selon des critères ESG est

un signal fort pour nos parties prenantes (investisseurs, prêteurs, clients, etc.). Cette décision crédibilise notre démarche et envoie aussi le message que chacun doit participer au changement! Nous avons également instauré des comités mensuels et trimestriels pour suivre de près l'atteinte de nos objectifs ESG.

**LL** TRG a identifié 29 indicateurs en 2023, desquels dépendent la validation de la rémunération variable. Figurent notamment les objectifs de baisse de 20 % du bilan carbone sur les scopes 1 et 2, de 45 % de formations dispensées en interne, ou encore de 15 % de femmes managers à fin 2023. Il est rare de voir une telle ampleur dans les indicateurs ESG, qui couvrent vraiment toutes les activités de l'entreprise. TRG se démarque aussi par sa rigueur presque scientifique au moment de déclencher la rémunération variable. J'ai ainsi vu certaines rémunérations ne pas être versées en totalité, car l'objectif cible avait été manqué de quelques points de base!

**CD** En 2024, nous étendrons ce recours aux critères ESG aux rémunérations dans notre filiale espagnole, étape supplémentaire de notre mue pour devenir une entreprise de demain au service des transitions que nous vivons. 🌱

<sup>1</sup> Le groupe a réalisé 341 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023

ROAD TO 2025

# Pour une stratégie de croissance durable



**SANDRINE LAFON-CEYRAL**

Directrice de l'investissement responsable chez Amundi Actifs Réels & Alternatifs

L'année 2023 signe la troisième publication du rapport d'investisseur responsable d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs. Des objectifs ambitieux ont été fixés depuis 2020. Ils reflètent l'intégration naturelle des sujets ESG au sein de chaque expertise, dans les équipes et au cœur de la gestion des fonds. Point d'étape avec Sandrine Lafon-Ceyral, Directrice de l'investissement responsable chez Amundi Actifs Réels & Alternatifs.

# 3

FONDS À IMPACT  
lancés en 2023

«

« Chez Amundi Actifs Réels & Alternatifs, nous avons la volonté d'accompagner les entreprises, non de les sanctionner. »

## → Les objectifs fixés à horizon 2025 sont-ils progressivement atteints ?

L'année 2023 signe une appropriation réelle et une maturité accrue des sujets ESG par nos équipes. Pour beaucoup d'entre elles, l'ESG devient un réflexe au quotidien, que ce soit lors du lancement de nouveaux produits, d'échanges avec les entreprises accompagnées, ou encore de conférences ou groupes de travail. En témoignent la communauté croissante des Front Runners ou le succès de la deuxième édition des Rencontres ESG, lieux d'échanges privilégiés sur des thématiques propres aux trois piliers E, S et G.

La progression vers les objectifs associés au plan « Ambitions 2025 » pour Amundi Actifs Réels & Alternatifs a été très forte, notamment pour les objectifs portant sur le doublement de nos encours à impact ou la réduction de 30 % des émissions directes des collaborateurs, atteinte dès 2023. Le carbone demeure toutefois un enjeu prioritaire d'ici 2025, où nous souhaitons que 100 % de nos investissements réalisent un bilan carbone - étape parfois difficile pour les petites sociétés qui n'appréhendent pas encore aisément le sujet. Notre quatrième objectif, proposer au moins un fond net zéro par expertise, est également atteint en Private Equity et Infrastructure. Nous poursuivons nos travaux pour construire une offre en Dette privée et en Immobilier.

### → L'année 2023 a-t-elle honoré ses différentes promesses et ses engagements ?

L'année 2023 a été riche en lancement de fonds avec de fortes ambitions ESG. Ainsi, pas moins de trois fonds à impact ont été lancés sur cette année. Ces créations de fonds sont autant de preuves de l'intégration des sujets ESG dans les attentes des investisseurs et de notre volonté d'inscrire les fonds que nous gérons au service du financement des transitions. Nos produits arborent désormais des couleurs ESG significatives, à l'image de notre stratégie ESG qui se formalise et se déploie au sein de nos expertises. Malgré une réglementation parfois complexe et des spécificités propres à chaque secteur, nous disposons d'un socle commun, solide, permettant synergies et partages d'expérience. L'acquisition de la société Alpha Associates, officialisée début 2024, nous permettra de renforcer cette dynamique grâce à une offre multigestion élargie.

### → Comment appréhendez-vous les différentes évolutions réglementaires ?

L'ESG est une matière récente, qui se construit au quotidien. À mes yeux, le point de départ est l'accès à la donnée : il s'agit d'un enjeu fondamental pour prendre la mesure de nos actes et définir une direction pour les actions à venir. La collecte de cette donnée est un processus exigeant. Nos équipes consacrent beaucoup de temps à sensibiliser les entreprises, et à vérifier les informations transmises. La mise en place des réglementations telles que la SFDR ou la CSRD est certes contraignante, mais je suis convaincue qu'elles nous feront gagner un temps précieux sur le long terme pour l'exploitation de cette donnée au service du passage à l'acte. Si le volet réglementaire est incontournable, le reporting ne peut pas être considéré comme une fin en soi, mais plutôt comme un outil pour matérialiser les ambitions et mesurer le chemin parcouru. Il constitue un outil pour accompagner nos participations et émetteurs sur le chemin de la transition écologique et sociale.

### → Quelles seront vos priorités en 2024 ?

Chez Amundi Actifs Réels & Alternatifs, nous avons la volonté d'accompagner les entreprises, et non de les sanctionner. Nous nous engageons à leurs côtés avec une réelle proximité des équipes, notamment auprès des plus petites structures pour leur permettre de bâtir une stratégie de croissance durable. En les finançant, nous les aidons à intégrer toutes les dimensions de l'ESG dans leur quotidien et leurs orientations sur le long terme. L'économie de demain doit être une opportunité, l'occasion d'aller plus vite, plus fort, plus loin. Cette bienveillance s'accompagne d'une indispensable pédagogie et d'un engagement renforcé pour identifier de nouvelles sources de développement concourant à la transition écologique et sociale. Nous souhaitons explorer de nouvelles thématiques d'investissement pour être encore plus moteurs de la transition écologique et sociale et générer un impact positif et durable pour les entreprises dans lesquelles nous investissons et pour notre société. 🌱

« Ce rapport a été l'occasion de définir les mots-clés de l'ESG selon Amundi Actifs Réels & Alternatifs. S'il fallait n'en retenir qu'un seul, je choisirais l'engagement, c'est-à-dire la faculté de travailler au plus proche des entreprises, les accompagner dans leurs actions au service de la transition écologique et sociale, avec les possibilités offertes par une société de gestion d'actifs comme Amundi. **Les actifs réels sont le circuit court de l'ESG sur les marchés privés.** »

# Les grandes spécificités

IMMOBILIER

MULTIGESTION

DETTE PRIVÉE

<b>RESSOURCES ESG</b>	Équipe ESG de neuf personnes dédiées à notre division Amundi Actifs Réels & Alternatifs		
<b>ENCOURS SOUS GESTION (au 31/12/23)</b>	<b>40 MDS €</b>	<b>12 MDS €</b>	<b>9 MDS €</b>
<b>OBJECTIFS ESG 2025</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 2024 : 100 % de nos principaux prestataires<sup>3</sup> signeront la charte fournisseur<sup>4</sup></li> <li>• Objectif 2024 : 100 % de nos principaux prestataires feront l'objet d'une notation de la part d'Amundi Immobilier</li> <li>• Chaque année, l'équipe ESG s'engage à organiser des sessions de formation pour les collaborateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancer un fonds transition net zéro 2050</li> <li>• Depuis 2022 : tout nouvel investissement fait l'objet d'une notation ESG</li> <li>• Mise en place d'un mécanisme de scoring ESG propriétaire</li> <li>• Levée d'un fonds Infrastructure (article 8 SFDR)</li> <li>• Préparation d'un fonds Multi-stratégie (article 8 SFDR)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancer un fonds transition net zéro 2050</li> <li>• 100 % des nouveaux investissements auront un bilan carbone et une feuille de route associée</li> <li>• Objectif 2024 : organisation de la troisième édition du séminaire ESG</li> </ul>
<b>INTÉGRATION ESG DANS LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration ESG systématique tout au long du cycle de vie d'un immeuble</li> <li>• Existence d'une charte d'investissement responsable</li> <li>• Un ensemble de critères ESG minimum doit être satisfait avant toute décision d'investissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration ESG systématique au niveau de la société de gestion</li> <li>• Négociation de clauses ESG dans les documents juridiques (side letter)</li> <li>• Comité d'investissement : présence du responsable ESG Multigestion avec un droit de veto</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration ESG systématique au niveau des due diligences, du processus d'investissement et du monitoring</li> <li>• Comité d'investissement : présence d'un membre de l'analyse ESG avec un droit de veto</li> </ul>
<b>ENGAGEMENT ET CAPACITÉS ESG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement avec l'ensemble de nos partenaires, collaborateurs et utilisateurs</li> <li>• Reportings ESG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement avec les sociétés de gestion sélectionnées</li> </ul>	<p><b>Dettes corporates :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement avec les entreprises (promotion des financements avec ESG « ratchet », aide à la mise en place de bilan carbone, etc.)</li> <li>• Reportings annuels ESG</li> <li>• Création d'un fonds à impact sur les transitions agricoles et agroalimentaires</li> </ul>
<b>POLITIQUE D'EXCLUSION INVESTISSEMENT RESPONSABLE<sup>2</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquée à 100 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquée à 100 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquée à 100 % sur toutes les expertises : dette corporative, dette immobilière</li> <li>• Politique d'exclusion renforcée sur les fonds impact</li> </ul>
<b>INITIATIVES DE PLACE DANS LESQUELLES NOUS SOMMES IMPLIQUÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à plusieurs groupes de travail de l'Association française des sociétés de placement immobilier (ASPIM)</li> <li>• Adhérent de l'Association française de la gestion financière (AFG)</li> <li>• Un des membres fondateurs de l'Observatoire de l'immobilier durable (OID)</li> <li>• Participation au Biodiversity Impulsion Group (BIG)</li> <li>• Participation à l'European Sustainability Real Estate (ESREI)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signataire de la charte France Invest pour la parité</li> <li>• Membre de l'Initiative climat international qui a pour objectif d'aider les sociétés de gestion à évaluer le risque climat de leurs participations</li> </ul>	<p><b>Dettes corporates :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation active dans deux groupes de travail sous l'égide de France Invest : publication au T1 2023 du Guide des bonnes pratiques pour les financements de dette privée indexés à des critères de durabilité</li> </ul> <p><b>Leveraged Loans :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre fondateur de l'initiative European Leveraged Finance Association (ELFA) et participation active aux comités ESG de l'ELFA</li> <li>• Contribution majeure à la rationalisation du choix des PAU sélectionnés par les membres de l'ELFA</li> </ul> <p><b>Dettes immobilières :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation active à l'initiative de place portée par l'IFPIImm, visant la définition et diffusion de bonnes pratiques en matière d'ESG appliquées au financement immobilier</li> <li>• Adhérent de l'Association française de la gestion financière (AFG)</li> </ul>
<b>LABELS/RÉCOMPENSES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Label ISR (encours des six fonds labellisés ISR au 31/12/2023 : 15,3 milliards d'euros)</li> <li>• L'immeuble Majunga a été distingué au prix Cube récompensant la démarche de réduction des consommations d'énergie</li> </ul>		

# de nos expertises<sup>1</sup>

PRIVATE EQUITY

INFRASTRUCTURE VERTE

Une équipe Front Runners ESG de plus de 32 personnes (gestion, marketing, juristes, etc.) en charge de porter les sujets ESG au sein d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs

MIDCAP	IMPACT		
		<b>1,5 MD €</b>	<b>500 M €</b>
			<b>TOTAL 68 MDS €<sup>6</sup></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement d'un fonds transition juste net zéro 2050 (article 9 SFDR)</li> <li>100 % de réponse de nos participations à notre questionnaire de reporting ESG</li> <li>100 % de nos participations auront une feuille de route ESG</li> <li>100 % des nouveaux investissements auront un bilan carbone et une feuille de route associée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement d'un fonds transition juste net zéro 2050 (article 9 SFDR)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une charte partenaire industriel</li> <li>Établir systématiquement une feuille de route ESG avec nos développeurs/partenaires industriels</li> <li>Entrée en vigueur de la politique d'investissement responsable</li> <li>Reporting ESG annuel incluant l'empreinte carbone de 100 % des investissements</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Hors actifs alternatifs liquides</li> <li>Retrouvez la politique Investissement responsable d'Amundi : <a href="https://legroupe.amundi.com/files/nuxeo/dl/65392c5d-5b31-412c-83b4-0760d7155b12">https://legroupe.amundi.com/files/nuxeo/dl/65392c5d-5b31-412c-83b4-0760d7155b12</a></li> <li>Nos principaux prestataires sont les property managers (gestionnaires de biens immobiliers), les promoteurs et les facility managers (agents de maintenance multi-technique immobilière).</li> <li>La charte fournisseur est un document contractuel signé entre Amundi Immobilier et les gestionnaires de biens immobiliers, pour les engager dans une démarche d'investisseur responsable <a href="https://www.amundi-immobilier.com/ezjscore/call/ezjscamundibuzz::sfforwardFront::paramsList=service=ProxyGedApi&amp;routeld=_dl_3f82c13b-fbc1-45f3-91d2-b8046b4602af_inline">https://www.amundi-immobilier.com/ezjscore/call/ezjscamundibuzz::sfforwardFront::paramsList=service=ProxyGedApi&amp;routeld=_dl_3f82c13b-fbc1-45f3-91d2-b8046b4602af_inline</a></li> <li>Le label Relance a été lancé le 19 octobre 2020 par le gouvernement français afin de mobiliser rapidement des ressources nouvelles pour soutenir les fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises françaises, en particulier des PME et ETI. Parmi les exigences de ce label, le fonds doit respecter un ensemble de critères extra-financiers (ESG) qui doivent guider la politique d'investissement actionnarial dans le cadre du dialogue avec les sociétés.</li> <li>Totalité des encours avec l'expertise hedge funds</li> </ol>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration ESG systématique au niveau des due diligences du processus d'investissement et du monitoring</li> <li>Comité d'investissement : présence d'un membre de l'analyse ESG avec un droit de veto</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'analyse d'impact est intégrée au niveau des due diligences, du processus d'investissement et du monitoring</li> <li>Gouvernance : comité d'investissement dédié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration ESG systématique au niveau des due diligences, du processus d'investissement et du monitoring</li> <li>Gouvernance : tous les membres du comité d'investissement portent les sujets ESG, les résultats de l'analyse ESG y sont présentés et discutés</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement de chaque participation, avec définition d'une feuille de route ESG</li> <li>Reportings annuels ESG</li> <li>2022 : première édition du séminaire de sensibilisation ESG pour les emprunteurs en portefeuille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement avec les entreprises</li> <li>Reportings d'impact</li> <li>Lancement d'un fonds transition juste net zéro 2050 (article 9 SFDR)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de fonds dédiés à la transition et l'efficacité énergétiques classifiés article 9 SFDR</li> <li>Lancer un fonds transition net zéro 2050</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquée à 100 %</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquée à 100 %</li> <li>Politique d'exclusion additionnelle sur les unités de production d'énergie nucléaire</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation auprès de France Invest/ Commission Sustainability</li> <li>Membre de l'Initiative climat international qui a pour objectif d'aider les sociétés de gestion à évaluer le risque climat de leurs participations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Membre de la commission Impact de France Invest</li> <li>Signataire de la charte Impact Investing de France Invest</li> <li>Membre de Finansol</li> <li>Membre et participation active au groupe de travail Finance à impact de Finance for Tomorrow</li> <li>Membre de la coalition internationale Business for Inclusive Growth</li> <li>Membre de l'EVPA (European Venture Philanthropy Association)</li> <li>Signature des Operating Principles for Impact Management</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signataire de la charte France Invest pour la parité</li> <li>Sponsor de l'association Infraverin</li> <li>Membre de l'association France énergie éolienne</li> <li>Membre du Syndicat des énergies renouvelables (SER)</li> <li>Membre de France Agrivoltaïsme</li> <li>Membre de la Plateforme verte</li> <li>Membre de la FEDENE (Fédération des services énergie environnement)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les fonds commercialisés en 2023 ont bénéficié du label Relance<sup>5</sup></li> </ul>	Plusieurs labels pour le fonds Amundi Finance et Solidarité : <ul style="list-style-type: none"> <li>Label Finansol</li> <li>Label France Relance</li> <li>Agrément ESUS</li> <li>EVPA Data Transparency Label 2021</li> </ul>		

# Indicateurs par expertise

## IMMOBILIER

INDICATEURS <sup>1</sup>	CHIFFRES-CLÉS 2023
Nombre de fonds et encours sous gestion labellisés ISR	6 fonds, 15,3 Mds € d'encours sous gestion
Part des property managers qui ont renseigné l'évaluation de leur performance RSE	100 %
Part des fournisseurs qui ont signé notre charte et la respectent	85,51 %
Surfaces végétalisées pour favoriser la biodiversité et l'agrément des locataires	165 726 m <sup>2</sup>
Actifs tertiaires notés sur leurs performances ESG	100 %
Part des immeubles couverts par une analyse d'exposition aux risques climatiques	100 %

## MULTIGESTION

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS 2023
Sociétés de gestion dans lesquelles nous investissons qui sont signataires des PRI	70 %
Parmi elles, celles qui sont notées 4 ou 5 étoiles en corporate et gouvernance	77 %
Investissements qui mesurent leur empreinte carbone au niveau de la société de gestion	63 %
Sociétés de gestion qui s'engagent à réduire leur empreinte carbone	31 %
Part des femmes dans les équipes d'investissement	26 %
Part des femmes au sein des membres votant aux comités d'investissement	12 %

## DETTE PRIVÉE

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS 2023
Part des entreprises dont l'index d'égalité H/F est supérieur ou égal à 75/100	50 % <sup>2</sup>
Part d'entreprises avec un dispositif de partage de la valeur (obligatoire ou non-obligatoire)	54 % <sup>3</sup>
Part d'entreprises qui ont évalué leur empreinte carbone (partielle ou totale)	61 % <sup>3</sup>
Part d'entreprises avec une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre	56 % <sup>4</sup>
Part d'entreprises qui ont évalué leur vulnérabilité au changement climatique (risques réglementaires ou risques physiques notamment)	31 % <sup>5</sup>
Part d'entreprises avec au moins une femme dans le conseil d'administration/ conseil de surveillance	52 % <sup>6</sup>
Part d'entreprises qui ont au moins une femme au COMEX	52 % <sup>7</sup>
Part d'entreprises avec une personne en charge des sujets RSE	53 % <sup>8</sup>
Part d'entreprises avec une politique RSE formalisée	50 % <sup>8</sup>

1. Périmètre hors fonds institutionnels dédiés
2. Taux de couverture à 67 %
3. Taux de couverture à 69 %
4. Taux de couverture à 75 %
5. Taux de couverture à 62 %
6. Taux de couverture à 60 %
7. Taux de couverture à 61 %
8. Taux de couverture à 72 %
9. Proportion d'AuM couverte par les données: 84,1574790054618 %
10. En dehors des dispositifs obligatoires
11. Scopes 1 et 2
12. Scopes 1, 2 et 3

## PRIVATE EQUITY

## IMPACT

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS 2023
Personnes logées	2 885
Emplois créés ou maintenus	11 564
Bénéficiaires de soins	80 221
Personnes formées et/ou accompagnées	33 797
Hectares de terres agricoles préservés	363
Tonnes de déchets évités/recyclés	177 023
Bénéficiaires de microcrédit à l'international	122 037

## INFRASTRUCTURE VERTE

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS ESG 2023
Kt de CO <sub>2</sub> évités	456
MWh d'énergies renouvelables produites par les éoliennes (soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville comme Aix-en-Provence)	926 718
MWh d'énergies renouvelables produites par les fermes solaires (soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville comme Rennes)	456 807
Éoliennes	260
Fermes solaires	143

## PRIVATE EQUITY

## MIDCAP

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS 2023
Part d'entreprise dont l'index H/F est supérieur ou égal à 75	100 %
Part d'entreprises qui ont évalué leur empreinte carbone (partielle <sup>1</sup> ou totale <sup>2</sup> )	49 %
Part d'entreprises qui ont évalué leur vulnérabilité au changement climatique	27 %
Part d'entreprises qui ont au moins une femme au COMEX	62 %
Part d'entreprises avec une personne en charge des sujets RSE	66 %
Part d'entreprises avec une politique RSE formalisée	53 %

# Avertissement

Ce document est communiqué à titre d'information uniquement et ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou une sollicitation de vente. Il ne peut être assimilé à un conseil en investissement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenues à partir de sources considérées comme fiables mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Le groupe Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu de ce document ne peut être ni copié, ni reproduit, ni modifié, ni traduit, ni distribué, ni communiqué sans l'accord écrit préalable de groupe Amundi à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation seraient contraires aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait au groupe Amundi ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. Le groupe Amundi est une société anonyme au capital de 507 686 628 euros – Société financière – Établissement de crédit régi par le Code monétaire et financier – Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France – Siren : 314 222 902 RCS Paris. Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes à décembre 2023. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'exclusion d'émetteurs qui ne répondent pas à certains critères ESG de l'univers d'investissement de nos fonds ou de nos stratégies peut entraîner une performance différente de ces fonds ou de ces stratégies par rapport à des fonds ou à des stratégies similaires qui n'ont pas de politique d'investissement responsable et qui n'appliquent pas les critères de sélection ESG lors de la sélection des investissements. Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale). Les fonds cités sont des produits de long terme. Il s'agit de produits complexes présentant différents risques à prendre en compte : risque lié aux marchés financiers qui peuvent varier à la hausse comme à la baisse ; risque de liquidité des parts lié à la limite de rachats. L'investisseur, si le règlement du fonds concerné le permet, peut demander à tout moment le rachat total ou partiel de ses parts mais celui-ci ne sera effectué que s'il existe une contrepartie, la société de gestion n'assurant pas la liquidité du marché. Risque lié à la valorisation des parts. Risque lié aux provisions d'ajustement. Les fonds cités dans ce document ne sont pas garantis en capital et sont soumis aux fluctuations des marchés à la hausse comme à la baisse. Il est précisé que les produits évoqués dans le document n'offrent aucune garantie de performance. Ils présentent un risque de perte en capital. Il existe des risques liés au marché immobilier : les SCPI sont investies dans des actifs immobiliers physiques, les variations du marché immobilier peuvent entraîner des variations importantes de la valeur des immeubles.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation réglementaire du produit. Préalablement à la remise du kit de souscription d'une SCPI, le DIC PRIIPS devra être remis à l'investisseur conformément à la réglementation en vigueur. La note d'information, les statuts, le dernier bulletin d'information et le dernier rapport annuel de la SCPI, ainsi que le bulletin de souscription, doivent être remis préalablement à toute souscription.

**Amundi Finance et Solidarité** est un fonds professionnel spécialisé non agréé par l'Autorité des marchés financiers.

**Amundi Commercial Real Estate Loans II (ACREL II)** et **Amundi Ambition Agri-Agro Direct Lending Europe** sont des compartiments de **Amundi Real Assets Funding S.c.a.**, **SICAV, RAIF, SICAV-RAIF Luxembourgeoise**, commercialisés exclusivement auprès de clients institutionnels. Le fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations sur le produit, veuillez consulter le prospectus et les documents précontractuels disponibles sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

**Amundi Infrastructure Diversified Fund I** est un fonds professionnel de capital-investissement non agréé par l'Autorité des marchés financiers et commercialisé exclusivement auprès de clients institutionnels. Le fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations sur le produit, veuillez consulter le prospectus et les documents précontractuels disponibles sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Le programme ALBA II est constitué à la date de ce document de quatre FPCI non agréés par l'AMF, commercialisés exclusivement auprès de clients institutionnels et de deux FCPR agréés par l'AMF : **CA Énergies et Territoires, CA Transition Énergétique Normandie – Pays de Loire, CAAP Transitions Énergétiques FPCI et CAREst Transition Énergétique FPCI** sont des fonds professionnels de capital-investissement non agréés par l'Autorité des marchés financiers et commercialisés exclusivement auprès de clients institutionnels.

**Amundi Épargne Salariale Alba II** et **Amundi Infrastructures Transition Énergétique** sont des fonds communs de placement à risques agréés par l'Autorité des marchés financiers. Le fonds a pour objectif l'investissement durable. Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de manière significative à un objectif environnemental ou social et que les entreprises investies suivent des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus d'informations sur le produit, veuillez consulter le prospectus et les documents précontractuels disponibles sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

**OPPCI VIVALDI** est une société professionnelle de placement à prépondérance immobilière à capital variable dont le siège social est 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. Siren : s529 256 885 RCS Paris.

**Amundi Luxembourg** est une société de gestion de portefeuille agréée par la Commission de surveillance du secteur financier sous le numéro RCSL B 57255 (société anonyme) au capital de 17 785 525 euros. Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

**Amundi Asset Management** est une société par actions simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros et agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille. Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. Siren : 437 574 452 RCS Paris.

**Amundi Immobilier** est une société par actions simplifiée au capital de 16 684 660 euros. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 07000033. Siren : 315 429 837 RCS Paris. Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75730 Paris Cedex 15, France. Siret : 315 429 837 00067.

**Amundi Private Equity Funds** est une société anonyme au capital de 12 394 096 euros. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 99 015. Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75730 Paris Cedex 15, France. Siren : 422 333 575 RCS Paris.

**Amundi Transition Énergétique** est une société par actions simplifiée au capital de 11 000 024 euros. Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75730 Paris Cedex 15, France. Siren : 804751147 RCS. Siret : 8047511470002.

**Amundi Alpha Associates AG** est une société anonyme au capital de 250 000 CHF et agréée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA en qualité de gestionnaire de fortune collective. Siège social : 13 Bahnhofstrasse, 8001, Zurich, Suisse. Siren : CHE-110.534.686, Registre du commerce du canton de Zurich.

**CONCEPTION ÉDITORIALE**  
Équipes marketing et ESG  
d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs,  
Enderby

**SOURCE**

Actifs Réels & Alternatifs,  
données au 08/07/2024

**CRÉDITS PHOTO**

© Getty Images, © Marie-Pierre  
Aguinet – Amundi Actifs Réels  
& Alternatifs, © Amundi Actifs Réels  
& Alternatifs, © Freepik/Pressfoto,  
© Unsplash/amirkalhor,  
© Axel Schoenert Architectes

**CRÉATION, RÉALISATION**

Enderby

**IMPRESSION**

Amundi Actifs Réels & Alternatifs  
juillet 2024,  
FSC, Ecolabel et Green range



**Amundi,  
un partenaire de confiance  
qui agit chaque jour dans l'intérêt  
de ses clients et de la société**

**Amundi**  
Investment Solutions

**La confiance, ça se mérite**